Mairie de GUILLIERS

Juin 2021

Vesprée de Juin

Un oiseau nage dans le ciel
à lents et paresseux coups d'ailes ;
il glisse, appuyé sur le vent ;
et le silence ensoleillé
de ce jour si beau n'est troublé
que d'un frisson de branches lent.

Un nuage, aussi, vogue et passe,
là-bas, au plus haut de l'espace
où tout est paix et liberté.
À l'horizon un toit seul fume
vers le fin croissant de la lune
tracé en clair dans la clarté.

L'oiseau, la fumée, le nuage
s'envolent pour d'autres voyages ;
le ciel reste nu dans sa gloire.
L'air est transparent, l'arbre rêve
et cet après-midi s'achève
insensiblement dans le soir.

Charles CROS

INFOS MUNICIPALES

Elections : Changement de lieu

Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin.
Dans le cadre des règles sanitaires transmises par les autorités, **les élections auront lieu à la salle « Le Carrouêz »**. N'oubliez pas que pour pouvoir voter vous devez être muni de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité. Afin de limiter les risques de transmission de la COVID, **pensez à vous munir de votre stylo**. Le port du masque reste obligatoire.

Elections : Procuration

Depuis le 6 avril, les électeurs peuvent faire une demande de procuration en ligne.

1.Les électeurs peuvent faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur via le site FranceConnect (https://www.maprocuration.gouv.fr/). Une référence de dossier leur sera attribuée, il faudra penser à bien conserver ce numéro.

2.Les électeurs devront se présenter dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec la référence du dossier et une pièce d'identité. La validation sur le portail de l'officier de police judiciaire ou l'assistant de police judiciaire déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandat.

3.Les communes recevront de manière dématérialisée les procurations pour traitement.

4.Les électeurs seront informés par courriel dès le maire aura la procuration.

Recensement

Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie dans le mois qui suit leurs 16 ans au plus tard (apporter livret de famille et pièce d'identité). Cette démarche est obligatoire pour passer un examen, s'inscrire au permis de conduire, à un concours.

PERMANENCE DES ELUS

Lundi : 15h à 17h
en Mairie

Mairie : 02.97.74.40.15
mairieguilliers2@orange.fr
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h à 12h15- 13h30 à 17h00
Mercredi : *9h à 12h15*
1er et 3ème samedi : *9h à 12h15*

Cantine-Garderie :
02.97.74.50.15

Assistante sociale :
02.97.73.22.00 *sur RDV*

Bibliothèque : 02.97.74.48.32
Mercredi 15h00 à 17h00
Samedi 10h30 à 12h15

Espace Public Numérique :
02.97.22.99.38
- *Mardi* : 14h00 à 15h30
Atelier d'initiation
- *Mardi : 15h30 à 17h00*
Accès libres

Déchetterie Les Tertres :
02.97.22.85.80
Lundi et Jeudi :
8h30 à 12h00/13h30 à 18h00
Samedi :
8h30 à 12h30/13h30 à 17h30

Ploërmel Communauté :
02.97.73.20.73

Portage des Repas :
02.97.93.99.92

Gendarmerie : 17

Brigade de Ploërmel :
02.97.74.06.14

Maison Paroissiale :
02.97.74.40.66

Cabinet médical :
02.97.74.42.96

Cabinet kiné : 02.97.70.69.20

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Pour les urgences : 3237

LA POSTE :
du lundi au samedi
de 9h45 à 12h00
Départ courrier : 12H00

MARCHÉ : tous les mercredis matins

Transport Scolaire des Ecoles Primaires

Afin d'organiser les circuits de transport scolaire communal (desserte sur Evriguet, St Malo des Trois Fontaines, commune de Guilliers) vers les écoles primaires, les familles souhaitant que leur enfant utilise le ramassage scolaire communal, sont invitées **à déposer, au plus vite, une demande auprès de la Mairie**.

TARIFS ANNUELS

1er et 2ème enfant transporté : **120 €/enfant** - 3ème enfant transporté : **50 €**

Gratuité à partir du 4ème enfant

Transport Scolaire : Inscription en ligne *(Collégiens, Lycéens et autres)*

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site **breizhgo.bzh** à compter de la fin mai. Au-delà du 16 juillet 2021, une majoration de 30€ pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- **un espace unique pour l'inscription de vos enfants**
- **accessible 7 jours/7 et 24h/24**
- **simple et rapide**

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

RENSEIGNEMENTS

Site Internet : www.breizhgo.bzh

☎ 02.99.300.300

Du lundi au samedi de 8h à 20h

Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

1. Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.

2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien «Inscription en ligne».

3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.

4. Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2020-2021 ? ».

5. Un mail vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.

6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par mail et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse et **bactérienne**, transmise quasi exclusivement lors d'une **morsure de tique infectée**. Cela se produit généralement **du printemps à l'automne**, lors d'une promenade en forêt ou dans les herbes en bordure de forêt. La maladie de Lyme se manifeste dans les **trois à trente jours après la morsure** de la tique, généralement par une plaque rouge, inflammatoire, apparaissant sur la peau autour du point de morsure. Si elle n'est pas soignée, cette infection aiguë peut devenir **chronique.** Elle donnera alors des **complications** graves qui peuvent toucher plusieurs organes *(articulations, cerveau, cœur…).* Il est facile de prévenir les complications car la maladie de Lyme se traite sans difficulté lorsqu'elle est détectée tôt.

Une association soutient les familles atteintes de maladies vectorielles à tiques :

ASSOCIATION ENFANCE LYME & CO - 4, impasse des Crossettes 10230 BOUILLY

www.enfancelymeandco.org - Contact : siege@enfancelymeandco.org

Location de Garage

Un garage est disponible à la location. Tarif : 34.39 €/mois. Renseignements auprès de la Mairie.

Parking des Grands Chênes

L'enrobé et le marquage sont terminés. Les employés municipaux se sont attachés à préparer les parterres durant les mois d'avril et mai. Le parking est ouvert et mis à votre disposition, pour les véhicules particuliers.

Eglise : travaux électriques

Le Mardi 20 Avril, une entreprise d'électricité est intervenue dans notre Eglise pour y réaliser des travaux de maintenance d'électricité sur notre TGBT (tableau général de basse tension). Ces travaux ont consisté à la remise en fonctionnement des spots d'éclairage dont certains étaient défaillants avec un risque potentiel de court-circuit voire d'incendie. Des projecteurs ont été remplacés avec des ampoules à basse tension LED. L'Eglise a retrouvé ainsi un éclairage plus lumineux.

Aménagement : Rue de la Hache

Le Conseil Départemental a programmé depuis deux ans de refaire le tapis d'enrobé de la rue de la Hache.
Profitant de ces travaux la commission voirie a travaillé sur un aménagement global à savoir : l'effacement de réseaux (télécom, électricité) et sur l'éclairage public.

La réflexion porte sur trois axes :
- réduire la vitesse des véhicules
- faciliter le déplacement des piétons en toute sécurité
- conserver le stationnement des véhicules

Un plan de cet aménagement sera à votre disposition au panneau d'affichage de la poste à compter du 18 juin.
Au mois de juin, le réseau d'alimentation en eau potable sera changé pour un réseau neuf à partir de la Place de l'Eglise jusqu'au lotissement « Le Clos Terrier ». A compter du 24 juin, les travaux se poursuivront par les effacements de réseaux et la mise en place de l'éclairage public.
Les travaux d'aménagement se poursuivront courant septembre.

Rappel : Déjections Canines

Elles sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.
En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35€).

Chardons

L'arrêté préfectoral du 17 juin 2011, relatif à la destruction des chardons prévoit que sur l'ensemble du territoire, les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs (Cirsium arvense) dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont il a la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons devra être effectuée pendant toute la période de végétation, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux dispositions de *l'article L 251-20 du code rural.*

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts

Le temps sec que nous connaissons actuellement est propice à des départs de feu.
Le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a d'ailleurs noté en avril une recrudescence de ses interventions pour des incendies d'espaces naturels.

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2019 (résumé des principales dispositions)

Déchets verts	**INTERDIT TOUTE L'ANNEE** (cf article 3)	
Végétaux parasités par les organismes nuisibles	**POSSIBLE TOUTE L'ANNEE** Déclaration et autorisation DDTM après avis DRAAF (cf article 5)	
Feux et Foyers à l'air libre	**Feux pour méchouis et barbecue attenants à une habitation**	**POSSIBLE TOUTE L'ANNEE** Sous réserves de restrictions locales (cf article 7-1)
	Feux festifs	**POSSIBLE TOUTE L'ANNEE** Déclaration et autorisation municipale (cf article 7-2)
	Lâcher de ballons lumineux et lanternes volantes	**INTERDIT TOUTE L'ANNEE** (cf article 7-3)
Episode de pollution de l'air (alerte/arrêté préfectoral)	**INTERDICTION POUR TOUS LES USAGERS AUTORISÉS CI-DESSSUS**	

Se référer à l'article 8 de l'arrêté pour les conditions à respecter dans le cas où l'emploi du feux est autorisé

DU COTÉ DES SERVICES

Site internet

Nous sommes actuellement en train de mettre en place un site internet qui sera dédié à la commune de Guilliers. Commerçants, artisans, producteurs, acteurs du tourisme, auto-entrepreneurs, associations : vous souhaitez que votre activité soit mentionnée dans les pages du site, n'hésitez pas à nous contacter en nous proposant un petit texte de présentation de votre activité ainsi qu'une ou des photos/logo vous représentant.

Bibliothèque

1- Quelques lignes sur l'écrivaine MIREILLE CALMEL dont les romans aux héroïnes entières, fières, courageuses connaissent un énorme succès. **ALIÉNOR le règne des lions tome 1 et 2** - Histoire de la lignée des princesses d'Avallon. ALIENOR d'Aquitaine est un roman envoûtant.
Autres romans du même auteur :
Le chant des sorcières ; Le bal des louves ; La reine de lumière ; RICHARD cœur de lion.
Tous captivants et à votre disposition à la bibliothèque.

2- Nouveau à la bibliothèque de Guilliers
Nous disposons de 4 romans de l'écrivain RENÉ FEGAR, habitant d'Évriguet :

- 2042 - un si gentil village de Brocéliande
- 2052 - un livre sur Perros-Guirec

3- Si les conditions nous le permettent à partir de début juillet et au mois d'août, nous mettrons le samedi matin à la disposition des Guilliérois les livres dont la bibliothèque souhaite se séparer afin de gagner de la place et pouvoir vous proposer d'autres titres.

4- Réservation de livres et dvd sur : http://mediatheque.morbihan.fr

Marché

En complément des services de vos commerçants de proximité, nous vous rappelons que vous pouvez trouver **tous les mercredis** au marché sur la place de l'église : fruits et légumes, pâtisseries fines et galettes, miel, olives et fruits secs, bonbons et gâteaux secs ainsi qu'une épicerie solidaire.

Boucherie « A La Bonne Bouche » : Nouvelle Animation

A l'occasion de la 6ème édition du MADE IN VIANDE, mouvement national qui a eu lieu du 24 au 31 mai, je vous invite à venir découvrir mon univers lors de journées portes ouvertes :

Samedi 29 Mai et Samedi 5 juin 2021 de 8 h à 12h30 et de 15h à 18h00

Thème choisi : Quelles sont les étapes nécessaire à la réalisation d'un tournedos, en partant de la ½ bête que je reçois des abattoirs Gallais ?

Au programme :

- « Visite virtuelle » de votre Boucherie (dans le respect des règles sanitaires)
- Dégustation de produits de fabrication maison et certains de mes fournisseurs.

Par ailleurs, dans le courant du mois, j'interviendrai dans les écoles de Guilliers et une école à Trémorel, afin de promouvoir l'idée suivante : « Aimer la viande, Manger en mieux ! ».
L'occasion également de mettre en avant ce beau métier qui est le mien «Préparatrice en produit carnés » autrement dit BOUCHER qui ne cesse de recruter. Merci !

Evelyne

Mémento sur les hébergements dans notre commune

- Hôtel du Porhoët - Place de l'église - 02.97.74.40.17
- Chambre d'hôtes - 28 Le Bouix - Karine et David Gourvenec - 06.29.93.12.72
- Gîte de France - Rue du Douet - Prendre contact via le site des Gîtes de France
- Gîtes de la Chapelle du Bouix - www.giteslachapelledubouix.com - 06.84.04.89.57
- Gîte « La Longère 56 » - La Ville Jan – Mr et Mme RODRIGUES – 06.33.39.19.62 (logement Air B n B, pages Instagram et Facebook)

Finances Publiques : Le paiement de proximité chez les buralistes

Le service de paiement de proximité est désormais disponible dans le Morbihan.
Vous pouvez ainsi régler vos factures communales ou vos impositions directement chez les **buralistes partenaires**. Sur chaque facture concernée est apposé un **datamatrix (QR code)** généralement en bas à gauche de l'avis permettant d'identifier l'usager et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées. Pour régler sa facture, l'usager doit se rendre chez un buraliste partenaire agréé et la scanne lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'usager (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant).
Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'usager le demande. Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFiP le lendemain (si l'usager règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).

DU COTÉ DES ANIMATIONS

Stage de Conte, Chant et Théâtre – Maîtrise de l'Oralité : du 11 au 17 juillet

Improvisations en chant solo et en groupe : chanter avec son corps, exploration du souffle et de la voix, connexion à l'autre, langage imaginaire et expressivité, affirmer et oser sa voix/sa voie... (intervenante : Enaurah Simon Plaza)

Improvisations et techniques théâtrales : langage du corps, improvisations, utiliser l'imaginaire et le vécu personnel, intégration de la musique dans le conte... (intervenant : A'Titâ Gibon)

L'Art du conteur et l'interprétation du Conte : Comment passionner son public, présence, intégrité, authenticité, chevaucher le fil du Conte, le rendre vivant, confiance en soi et maîtrise du trac… (intervenante : Dana Colchen)

Côté pratique : Au cœur d'un lieu idyllique en pleine nature, en lisière Ouest de Brocéliande, le stage se déroulera dans un petit hameau de maisons traditionnelles bretonnes aménagées en gîtes au bord d'un lac. Chaque maison du hameau accueille 3 à 4 personnes suivant ses capacités, en chambres doubles. Une piscine chauffée réservée au stage est à disposition. Le stage aboutira à 1 ou 2 représentations publiques (en fonction de la situation sanitaire). L'hébergement est inclus dans le prix du stage (prévoir le linge), les repas étant à la charge des stagiaires (cuisine équipée dans chaque gîte, courses possibles à 10 km).
Le coût du stage est de 690€ incluant hébergement et coût pédagogique avec trois enseignants.

À l'issue du stage, les participants auront le plaisir de vous proposer le vendredi 16 juillet une représentation de leur travail hebdomadaire mettant en scène des contes en musique. Le spectacle aura lieu à la Salle « Le Carrouêz » à 18 h.

Contact : Cie du Mascaret de Brocéliande - ciedumascaret@gmail.com
Polyphonies de la Terre - polyphoniesdelaterre@gmail.com

PEDAG

Les activités PILATES, BODY SCULPT, ARTS ÉNERGÉTIQUES ET TAI CHI, continuent : par visio ZOOM, mais peu à peu avec une reprise en extérieur (en fonction du couvre-feu). Ne serait-ce que pour découvrir notre Association et ce qu'elle propose… Contactez : Christine : 06 12 07 67 81 ou Françoise : 07 77 08 86 30.

Majorettes

Le club des Majorettes De Mohon prend des prés-incriptions pour la rentrée de septembre 2021. Pour tout renseignement : Mme BERNA Reine-Marie 06.86.41.35.24.

Association des Croix

L'association Guilliéroise pour l'Entretien et le fleurissement des croix a besoin de l'aide de tous les volontaires pour entretenir, désherber et fleurir les croix de la commune. Vous pouvez acheter des plantes que l'association vous remboursera sur présentation de facture. Un exemple simple à exécuter : acheter un sac de terreau que vous mettez à plat près de l'édifice que vous voulez fleurir, découpez le plastique supérieur en rectangle, arrosez, puis plantez vos plantes achetées en les disposant en quinconce dans ce bon terreau. Vous arrosez à nouveau et vous pouvez pailler avec de belles pierres blanches ou de la pouzzolane pour éviter la sécheresse de votre composition. Merci de nous aider pour un bel été fleuri.

Nouveau : Ecurie Breizh-Pinto à Kerbigot

Cavaliers ou tout simplement passionnés de chevaux, l'Ecurie du Breizh-Pinto a le grand plaisir d'ouvrir ses portes au Public sur rendez-vous. Vous y trouverez dans la structure : notre élevage Barockpinto, nos différentes prestations de pensions pour chevaux ainsi que notre spécialité basée sur le bien-être du cheval et de l'humain. Durant votre visite, vous y trouverez des installations atypiques comme un jacuzzi ainsi qu'une piscine aquatique grandeur nature pour les chevaux. Nous avons hâte de vous accueillir.
A très bientôt à l'écurie. Cassandre ANDRÉ - 06 58 77 41 66 - Facebook: Ecurie du Breizh-Pinto

Association des Chasseurs : Repas à emporter

L'Association organise un repas à emporter le **Samedi 3 Juillet**.

Menu ADULTE **13 €** Entrée, Jarret-Frites, Fromage et Dessert.
Menu ENFANT (jusqu'à 12 ans) **8 €** Entrée, Jambon-Frites, Fromage et Dessert.

A retirer de 16h à 20h, sur le parking de la Salle « Le Carrouêz » (côté cuisine). *Port du masque obligatoire*

DU COTÉ DES ECOLES

Ecole Robert Desnos

Le projet "Court-Métrage", co-organisé avec la Communauté de Communes de Ploërmel, pour les CE2-CM, a débuté mi-mai. Les élèves de maternelles préparent leurs derniers enregistrements de charades et chansons pour l'émission "Pause cartable", sur la radio Timbre FM – 106.6, et vont faire des semis en classe. Les élèves de CP-CE1 poursuivent leurs travaux avec un intervenant du CPIE Forêt de Brocéliande de Concoret, autour de la bio-diversité à l'école.
Pour rappel, les familles souhaitant inscrire leur enfant pour la rentrée de septembre, sont invitées à passer en Mairie, avec leur livret de famille et carnet de santé. L'équipe enseignante.

Ecole Sainte Marie

Les élèves de GS-CP-CE1 ont commencé un cycle piscine à la piscine de Ploërmel qui se terminera le lundi 21 juin. Les différentes interventions du PEL (proposées par la communauté de communes de Ploërmel) se terminent. Les enfants ont pu ainsi bénéficier de différentes animations tout au long de l'année : sportives avec la corde à sauter et de la danse, culturelles avec la musique et la peinture, manuelle avec la construction d'objets en bois et scientifique autour de l'eau.
Inscriptions rentrée 2021 : Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire, prenez contact au 02 97 74 42 62.

APEL Ecole Sainte-Marie : Repas à Emporter

L'actualité empêche l'organisation ordinaire des fêtes associatives. En effet, habituellement en Juin, nous nous retrouvons pour la marche gourmande. En attendant, de participer à nouveau à cet évènement tant attendu, nous vous proposons un repas à emporter le **Samedi 19 Juin**.

Au menu : Jambon à l'Os – Gratin Dauphinois ; Fromage ; Grillé aux Pommes
(plat préparé par Evelyne de la Boucherie « A la Bonne Bouche »).

11 € le menu, **à retirer de 11h à 13h**, sous le préau de l'Ecole
dans le respect des mesures sanitaires avec un sens de circulation.
Les tickets sont à vendre auprès des familles de l'école et dans les Commerces Guilliérois, jusqu'au 4 juin *(300 parts maximum).*

DATES A RETENIR

DATES	Horaires	MANIFESTATIONS	ORGANISATEUR/LIEU
Samedi 19 Juin	11h-13h	Repas à Emporter	APEL Ecole Sainte-Marie
Samedi 3 Juillet	16h-20h	Repas à Emporter	Association de Chasse / Salle Le Carrouêz
Mardi 13 Juillet	20h	Concert Aymeric Jeay & Julie	Mairie / Parc Complexe Sportif
Vendredi 16 Juillet	18h	Spectacle Contes en Musique	Mairie / Salle Le Carrouêz

Le Maire – Joël LEMAZURIER